

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 18 (1940)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1939
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727554>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1939

Louis BLONDEL.

EPOQUE PRÉHISTORIQUE.

Pierres à cercles aux environs de Genève.



MONSIEUR Adrien Jayet nous envoie une importante communication sur ces sculptures préhistoriques.

« Nous connaissons actuellement un groupe de cinq pierres à cercles. Ce sont, dans l'ordre de leur découverte:

» 1. Pierre de la Saisiaz, près de Bossey-sous-Salève (Haute-Savoie), avec deux cercles sur calcaire (*fig. 1*).

» 2. Bloc de Divonne (Ain). Bloc gneissique, avec un ou deux cercles (*fig. 2*).

» 3. Bloc du Plateau des Allobroges près de Veyrier-sous-Salève (Haute-Savoie), avec un cercle sur calcaire.

» 4. Plateau gréseux du Roc de Chère, au bord du lac d'Annecy (Haute-Savoie) avec 13 cercles (*fig. 3*).

» 5. Banc molassique de la Perrière, près de Pregny (Genève), actuellement sous le niveau du lac, deux cercles (*fig. 4*).

» Avec des aspects un peu différents, tous ces cercles présentent une grande analogie, un même air de famille, ce qui permet d'envisager qu'ils datent, approximativement, de la même époque. D'après leur allure générale, la façon dont ils sont entaillés,

les nombreuses traces de coups frappés tout autour pour détacher des esquilles rocheuses, il semble bien qu'ils aient été creusés par des instruments de métal plutôt que de pierre, ce qui les situerait à l'âge du Bronze ou du Fer. Une remarque absolument essentielle est que les cercles de la Perrière sont actuellement recouverts par l'eau. Il est invraisemblable qu'ils aient été creusés sous l'eau. Bien plus raisonnable est d'admettre que ces cercles ont été tracés et entaillés pendant une période où les eaux du lac étaient à un niveau sensiblement plus bas qu'actuellement. L'on sait que dans le Léman, comme dans d'autres lacs suisses, un régime de basses eaux s'est établi à l'époque du Bronze. D'autre part, la façon dont les cercles sont entaillés rappelle de très près celle des grands cercles des sépultures de l'âge du Bronze dans le Midi de la France (Montmajour près d'Arles).

» Quand on reporte sur une carte les emplacements des pierres à cercles, on est immédiatement frappé de l'alignement absolu qui semble

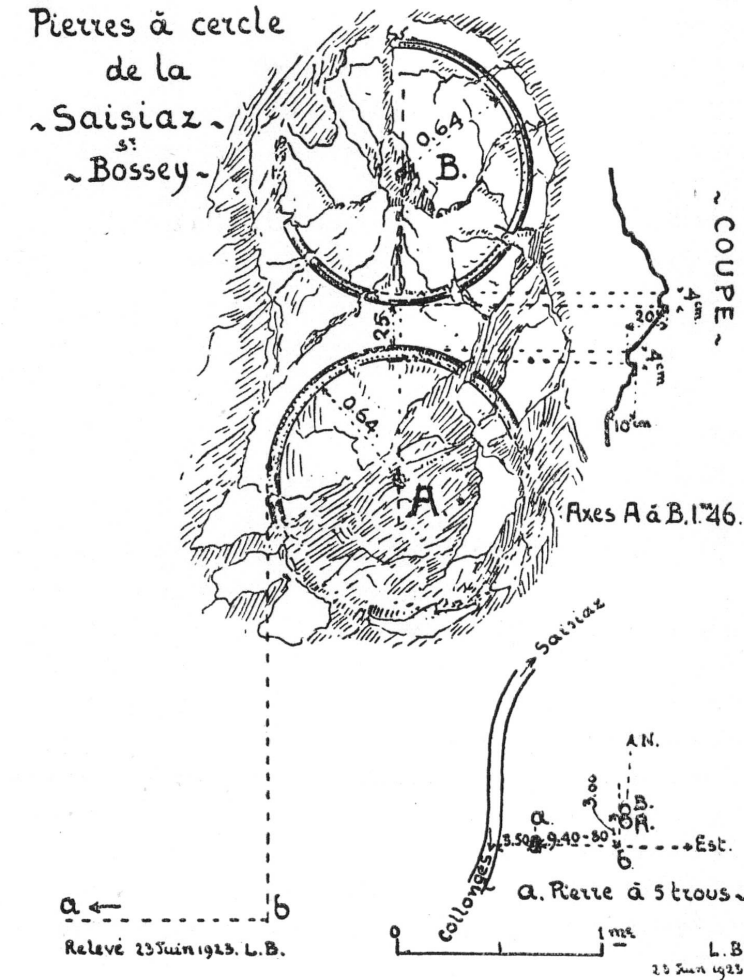


FIG. 1. — Pierres à cercle de la Saisiaz.

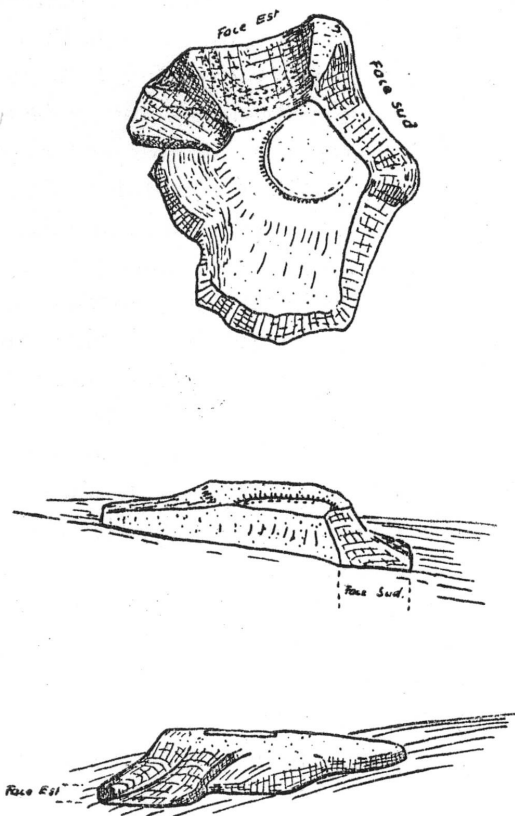
marquer les quatre plus importantes: les pierres de Divonne, de la Saisiaz, de la Perrière, du Roc de Chère, situées sur une même droite, les deux extrêmes étant à quelques soixante km. l'une de l'autre (fig. 5). Nous pouvons encore observer que cette droite est dirigée à peu près nord-sud, plus exactement elle forme avec le nord actuel un angle de cinq degrés. Mais il est évident qu'on ne peut utiliser purement et simplement pour des monuments qui datent du II^e millénaire avant Jésus-Christ les directions géographiques actuelles.

» Dans son travail classique sur la genèse des continents et des océans, A. Wegener¹ admet que la position respective des continents et des pôles a changé au cours des périodes géologiques, l'Europe aurait ainsi changé de latitude, ce qu'indique bien la figure 19, p. 88. Si cela a été le cas, des changements de longitude sont aussi à prévoir et la différence angulaire de cinq degrés semble bien entrer dans le cadre des variations possibles entre la période du bronze et la période actuelle. Elle donnerait une différence de quelques minutes entre les deux stations les plus éloignées. Si notre raisonnement est exact, nous aurions ainsi un ancien méridien de l'âge du Bronze, le nord ancien se trouvant à l'ouest du nord actuel, conformément à la théorie de Wegener.

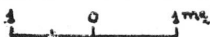
» La plupart des cercles sont des bassins creusés dans des rochers situés sur des éminences; quant à leur utilisation exacte, et bien qu'on ait abusé de la notion des pierres à sacrifices, il semble qu'elle pourrait s'appliquer plus spécialement dans ces cas-là. D'autre part, si l'alignement des pierres était primitivement nord-sud, il faudrait songer à des cérémonies en relation avec le cours solaire, peut-être au moment des solstices et des équinoxes, cérémonies qui auraient pu se faire au même instant sur le même méridien.

» Là encore, il faut remarquer que les cercles ont été tracés et exécutés sur les matériaux qui se trouvaient immédiatement sur place: gneiss, molasse, calcaires, grès; la situation géographique de la roche semble l'avoir emporté sur la commodité du travail.

Quelle que soit d'ailleurs la signification attribuée aux pierres à cercles, leur étude plus détaillée promet d'intéressants résultats. Mais il faudra tenir compte



— Pierre à cercle de Divonne. —



A.J.

FIG. 2. — Pierre à cercle de Divonne.

¹ A. WEGENER, *La genèse des continents et des océans*, trad. franç., Paris, 1924 (voir fig. 18, p. 82).

d'autres témoins qui peuvent se trouver au voisinage, les blocs à entailles cupuliformes, puis aussi les blocs vitrifiés. Enfin la détermination plus exacte de l'âge par des restes d'industries est aussi à considérer. »

La découverte de M. Jayet concernant ces pierres à cercles me semble d'une grande valeur. Il est certain qu'entre les pierres signalées il devait y en avoir d'autres, ou des points culminants comme jalons, entre autres la sommité du Salève immédiatement à l'ouest du col de la Croisette. En ce qui concerne la région proche de Genève, je n'ai pas retrouvé dans le secteur entre la Saisiaz et le lac d'autres indices. Remarquons toutefois que ce méridien passe au centre de la cité lacustre de Genève à l'époque du bronze, sur la pierre à Niton la plus proche de la rive. B. Reber assurait qu'on y voyait des traces de cupules, je n'ai pu le vérifier, mais les pierres à Niton ont dû jouer un rôle religieux.

A la Perrière, les cercles creusés sur le banc de molasse se trouvent très près du débarcadère du jardin du Reposoir, aménagé il y a deux ans, mais avant ces travaux ils étaient à plus de 50 mètres de la rive. Nous n'avons pu faire jusqu'ici qu'un relevé approximatif de ces cercles sous 1 m. 50 d'eau, en moyenne. Signalons que, plus au nord, la ligne passe exactement sur l'ancienne Pierre-Grise au-dessus de Genthod. La position de cette pierre, disparue avant 1784, se trouvait à environ 180 mètres au N.N.E. du point 433,3, entre Rennex et Genthod-le-Haut (Carte au 250.000^e de 1935). Cette Pierre-Grise est déjà signalée en 1594 à l'occasion d'une limite de dîmes qui passait tout près¹. On indique même deux pierres grises, l'une près du chemin allant au lac, qualifiée de « pierre longue grise et noire, soit termine » (borne), et une autre, la plus grande, dans les « Tattes du marais », qui est la principale. Elles sont dessinées sur le plan de Deharsu de 1720². La plus grosse devait être un bloc erratique d'au moins 2 m. 50 de long et quadrangulaire. Des recherches subséquentes permettront peut-être de retrouver d'autres cercles soit en Savoie, soit dans le Pays de Gex.

EPOQUE DE LA TÈNE.

Genève, Taconnerie 8.

En abaissant le niveau de la cave dans la partie sud de l'immeuble n° 8 de la place de la Taconnerie, pour relier cette cave au n° 10, on a retrouvé une couche de terrain remplie de débris de poteries. Il n'a pas été possible de reconnaître des traces de construction, mais les fragments de céramique romaine et gauloise étaient nombreux. Ils se trouvaient dans une terre rougeâtre placée directement au-dessus

¹ Archives d'Etat. *Finances*, cart. Z 2, n° 2.

² *Ibid.*, Genthod portef. 21, pl. 9-10; portef. 22, pl. 9-10.

du sable naturel de la colline. Nous avons noté entre autres des coupes sans rebord, des assiettes et un vase avec décor au peigne ¹.

Rue du Soleil-Levant.

Au cours des travaux qui se font dans les caves de l'immeuble n° 6, il a été possible de reconnaître, dans la partie qui touche à l'immeuble n° 8, sur une largeur

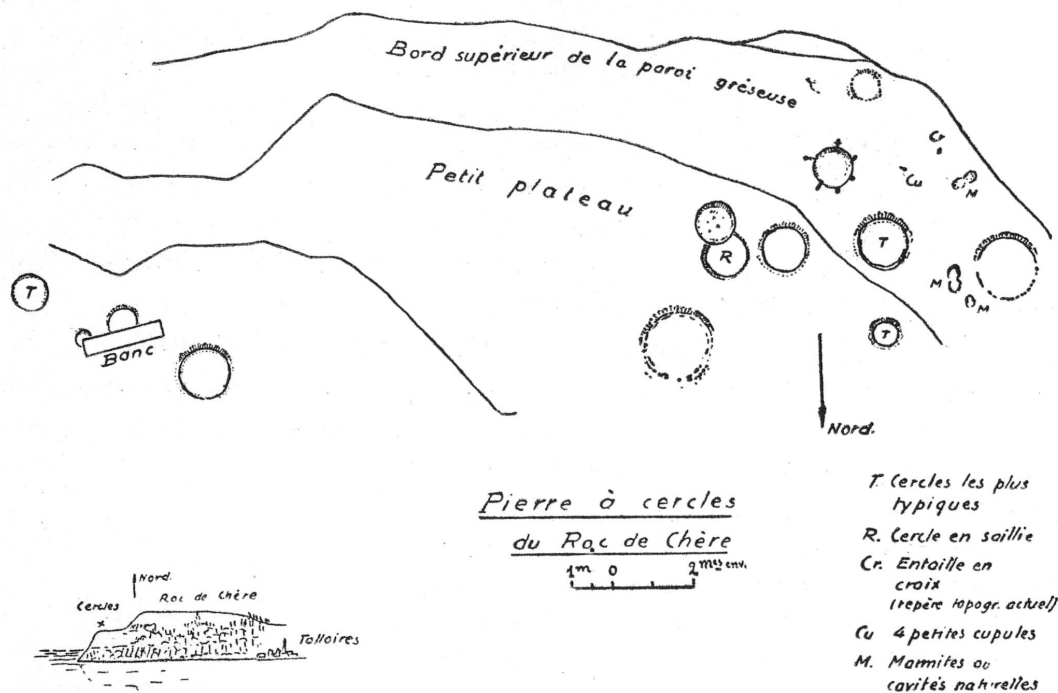


FIG. 3. — Pierre à cercles du Roc de Chère (H^{te}-Savoie).

de 3 mètres et une longueur de plus de 10 mètres, les restes d'une habitation gauloise. En un point il y avait des traces de foyer avec des cendres. Tout auprès, au milieu d'os d'animaux (porc, bœuf), il y avait des fragments d'un vase ovoïde en terre grise avec décor en S, ainsi qu'un bouton en bronze (diamètre 24 mm.) en forme de disque plat avec bossette centrale, de la Tène III. Comme à la Taconnerie, la couche archéologique était rouge, reposant sur le petit gravier. Il est possible que dans le même niveau on retrouve encore d'autres restes de la même époque. Déjà sous la rue du Soleil-Levant, en face de cet emplacement, j'avais recueilli une assiette ou grande coupe avec renflement ombilical et décor ondulé sur le bord ².

¹ Une partie de ces poteries a été recueillie par M. Max Amberger.

² L'emplacement est marqué sur la fig. 1 de l'art. ci-après: *Prætorium, palais burgonde et château comtal.*

Rue Toutes-Ames.

Sur un seul point, dans les fouilles sous l'Evêché, nous avons reconnu les traces d'un établissement gaulois. En faisant un canal, on a coupé l'angle d'une aire en terre battue avec restes de poteaux en bois (fig. 6, Q). Sur ce sol, j'ai recueilli une marmite à trois pieds, en terre grise, des débris de scories ferrugineuses, des anses de vases dont l'une est torse, deux fragments de coupe de poterie arétine et quelques os d'animaux. C'est sans doute un atelier à front de la rue du Port, sur la même ligne que les installations trouvées à la rue du Vieux-Collège et au bas des Barrières. Par-dessus on avait établi un dallage en béton romain, dépendant du magasin d'amphores.

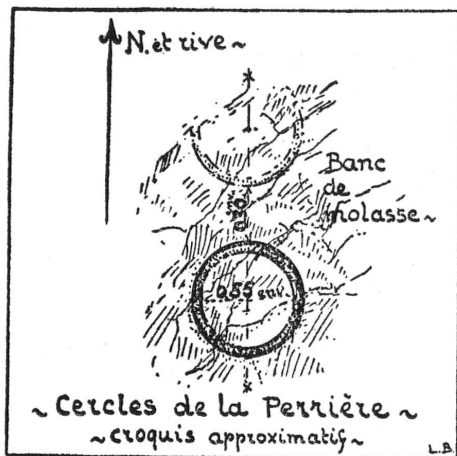


FIG. 4. — Cercles de la Perrière sous Pregny.

route de Drize, à environ 80 mètres au nord du point 424 situé entre le pont sur la Drize et Grange-Collomb. M. A. Jayet a pu voir sur place les restes bouleversés de ces tombes. Il a reconnu au moins trois squelettes sur le sablon, à 1 mètre de profondeur, se suivant dans la direction N.S. sur le bord est de la chaussée. On n'a relevé aucune trace de mobilier funéraire. A remarquer cependant qu'au dessus du crâne d'un des squelettes il y avait une pierre en forme de borne. Ce n'est pas impossible que ces tombes soient préhistoriques, elles ne ressemblent pas aux tombes à dalles barbares; on connaît aussi pour la fin de Hallstatt et le début de la Tène des inhumations en terre libre avec petite stèle. La route est très ancienne, elle suit le tracé de la voie romaine Genève-Boutae (Annecy).

EPOQUE ROMAINE.

Rue du Soleil-Levant—Cour Saint-Pierre.

Voir le mémoire spécial: *Praetorium, palais burgonde et château comtal*.

Carouge, route de Drize.

En faisant des travaux de canalisation, des ouvriers ont découvert des sépultures sur la

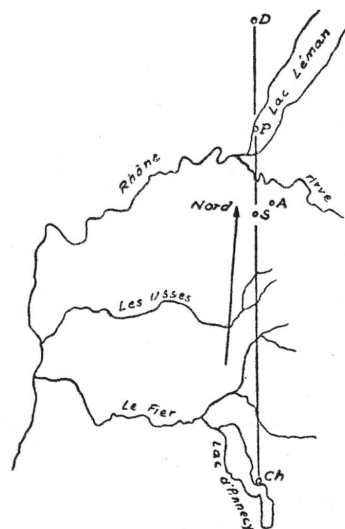


FIG. 5.

Alignement des pierres à cercles.
 D. Divonne.
 P. Perrière.
 S. Saisiaz.
 Ch. Roc de Chère.
 A. Plateau des Allobroges.
 Echelle 1/1000000.

Fouilles entre la rue de la Fontaine et les Barrières.

En décrivant l'année dernière la démolition de ce quartier, nous avons déjà estimé qu'on mettrait au moment de la mise au jour des fondations des substructions romaines intéressantes¹. Afin d'élever les assises d'une nouvelle terrasse avec casemates, on a entièrement enlevé tout le cube de terrain compris entre les murs de l'Evêché, la rue de la Fontaine, les Barrières et la rue Toutes-Ames, au niveau de cette dernière rue. Ce considérable travail a nécessité la reprise en sous-œuvre des murs de l'Evêché et la coupe complète du terrain vierge de la colline. En dessous des fondations des immeubles, on voyait les couches légèrement inclinées de petit gravier, puis le sablon d'alluvion jaune compact, presque sans galets, qui paraît bien être un dépôt de l'époque glaciaire et non lacustre. Il n'y avait aucune trace d'eau ou d'humidité. La pente naturelle de ce versant regardant le lac était très rapide. Les constatations archéologiques ont été fort intéressantes, car elles nous ont révélé tout un ensemble de fortifications romaines.

Nous avons déjà signalé qu'un mur de terrasse, où apparaissaient de grandes roches romaines réemployées, devait avoir servi de fortification pour la première enceinte du moyen âge, ce mur partant du haut du passage du Muret pour aboutir derrière le bloc de maisons où se trouve la « Taverne de la Madeleine ». Cette supposition s'est confirmée, toutefois la muraille n'était point du moyen âge, mais de basse époque romaine.

Nous diviserons notre description en deux grandes périodes, correspondant aux deux époques romaines principales, la première concernant les constructions avant les invasions barbares de la seconde moitié du III^e siècle, la deuxième à partir du III^e siècle jusqu'à la chute de l'Empire.

Première période. — Il faut considérer dans ces fouilles deux secteurs différents, celui qui est en bordure de la rue Toutes-Ames et celui qui est immédiatement en dessous du mur de l'Evêché (*fig. 6*).

Dans le secteur du bas nous avons reconnu un grand entrepôt d'amphores disposé autour d'une cour. Les bâtiments en bordure de la rue Toutes-Ames n'ont pas été entièrement fouillés et nous n'en connaissons que le mur sur la cour. Par contre, au pied de la colline, le magasin se composait d'un double mur de soutènement, destiné à maintenir les terres (*fig. 6, H*). Celui qui était le plus en arrière datait du I^{er} ou II^e siècle, épais de plus d'un mètre. Il était renforcé en avant par une muraille plus récente, avec un double cordon d'assises en briques, qui formait le fond d'un entrepôt d'amphores, large de 3 m. 10 et long de 10 mètres. Ce magasin était divisé en quatre cases de largeur inégale, qui laissaient un passage libre pour

¹ *Genava*, XVII, p. 57 sq.

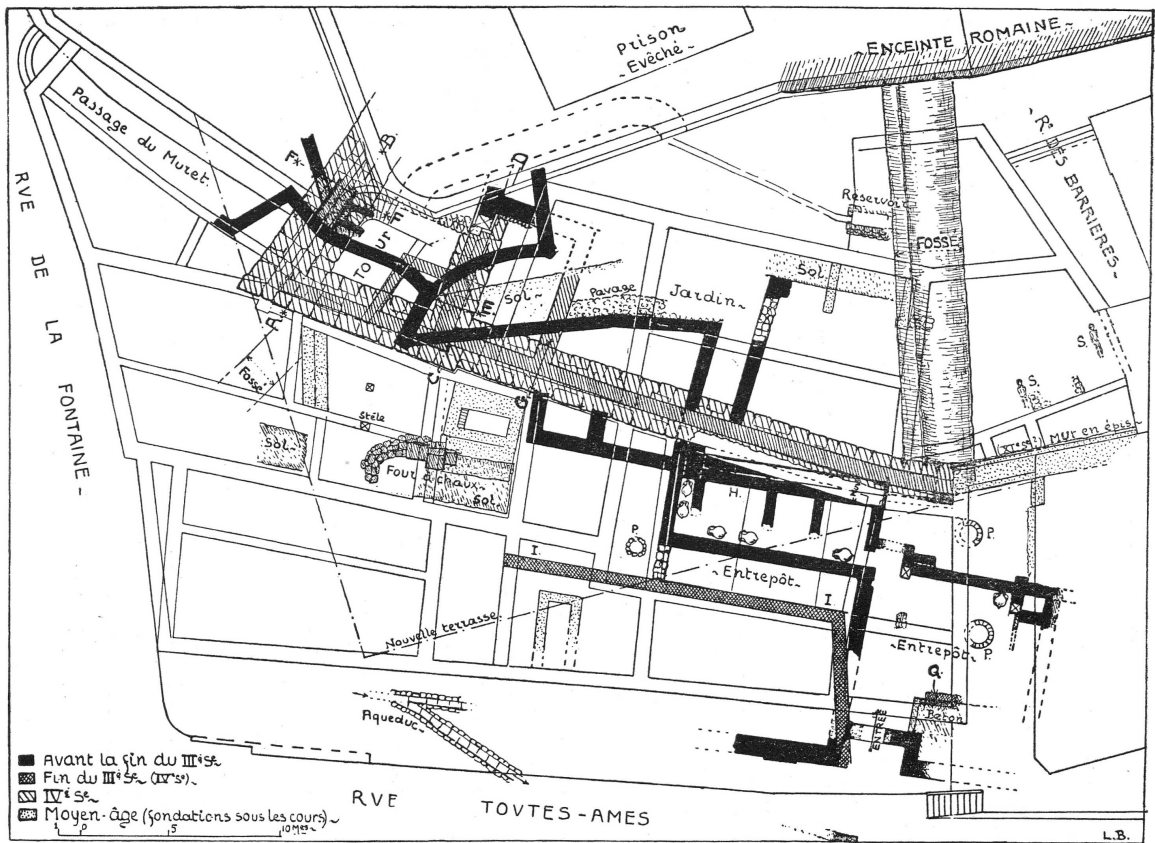


FIG. 6. — Plan général des fouilles sous l'Evêché.

un corridor. Ces cases étaient remplies de débris d'amphores dont cinq étaient encore entières, couchées dans le sable. Il faut remarquer que le mur du fond avait été démoli et basculé intentionnellement par-dessus le magasin, travail qui a dû s'exécuter quand on a construit le mur de fortification au-dessus. Du côté ouest, le magasin avait une aile faisant retour vers le lac, jusque sous la petite impasse donnant sur la Madeleine. Dans cette dernière partie il n'y avait pas d'amphores, mais une salle ou un grand passage. De grosses tuiles courbes indiquaient que le dépôt proprement dit était recouvert d'un toit à un seul pan, probablement incliné du côté de la cour intérieure; sa hauteur totale ne devait guère dépasser 2 m. 50. Tout cet ensemble s'est relativement bien conservé grâce au remblaiement du IV^e siècle et parce qu'il n'existait aucune cave profonde sous les maisons du moyen âge.

Comme nous l'avons dit, nous ignorons s'il y avait encore un corps de bâtiment à front de la rue retrouvée en 1925 ou seulement un mur de clôture¹. Face à la rue de la Fontaine, la cour intérieure ne semble pas avoir été fermée par une construction. Plus près de cette rue, nous avons reconnu un aqueduc avec deux embranchements très bien conservés. Cet aqueduc se divisait en deux tronçons d'égale importance, l'un se dirigeant sur la cour du magasin, l'autre vers la rue longeant la Madeleine. Le radier, large de 22 cm., était construit avec de grandes *tegulae* (25 cm. sur 80 cm.) sur le rebord desquelles s'élevaient des murets en gros cailloux, les dalles de couverture avaient disparu. Ce n'est pas un égout, mais une canalisation d'eau potable.

En prolongement des magasins il ne semble pas y avoir eu de construction importante, mais seulement des murs de soutènement, peut-être encore avec des boutiques de marchands. Cet ensemble complète l'image de ce marché du port en face du sanctuaire de *Maia*².

Dans le secteur du haut, pendant cette première période, on ne trouve aucun bâtiment, mais bien des murs de soutènement supportant des terrasses avec jardins. Sur un seul point, droit sous le mur de l'Evêché, il y avait un contrefort datant du I^{er} siècle, avec un mur à l'équerre qui se prolongeait sur 2 m. 50. Nous ne pouvons savoir s'il faisait partie d'un pavillon ou s'il formait l'extrémité d'un édifice. Etant donné son épaisseur, nous croyons plutôt à la seconde solution. Ce contrefort, qui a été utilisé plus tard comme point d'appui d'une des faces de la tour de fortification, était très soigné comme fondation. Il comprenait quatre assises de grès dur appareillés, reposant sur une roche d'angle. Sur un côté il y avait une pierre en forme de borne. L'extrémité du mur en retour s'appuyait sur une muraille moins épaisse qui dessinait du côté de la pente un grand contrefort ou éperon, au moyen de courbes

¹ *Genava*, IV, p. 68 sq.

² Pour le port romain: *Genava*, III, p. 85 sq.

ou arcs de cercles, puis venait se diriger du côté de la rue de la Fontaine. Ces maçonneries arquées, destinées à retenir la poussée des terres, sont intéressantes, elles rappellent, toute proportion gardée, des ouvrages semblables existant à Vienne sous la forteresse du Pipet. Derrière cet éperon il y avait encore un autre mur de grosses tailles ascendant la colline, qui passait derrière une voûte en briques, sans doute un reste de réservoir ou d'aqueduc. Ce mur a aussi servi de base à l'autre face de la tour construite plus tard.

Entre cet éperon et la rue des Barrières, il existait plusieurs autres murs de soutènement, mais aucune maison. Des passages pavés et cimentés avec des canalisations en tuiles longeaient ces terrasses. Sur le palier supérieur on voyait les restes d'un réservoir construit avec de grandes tuiles et du mortier hydraulique rose. Quelques débris de moulures de colonnes en roche semblent indiquer que ces jardins étaient décorés de « pergola ». On en peut déduire qu'en dessous d'édifices importants couronnant la colline, des jardins en gradins descendaient sur la pente, face au port et au lac. En bas, à cette première période, des magasins d'amphores et des boutiques avec ateliers formaient un marché commerçant.

Deuxième période. — Après les invasions barbares, les conditions se modifièrent complètement. Les installations du port, les quartiers voisins ont dû être incendiés et détruits. Pour échapper aux incursions des hordes barbares, la ville se fortifie au haut de la colline; une première enceinte est établie sur l'emplacement de l'*oppidum* gaulois. Nous connaissons ces travaux et le périmètre exact de cette fortification, qui laisse de côté les quartiers bas de la ville. La muraille romaine, visible sous une partie du mur de clôture de l'Evêché, près des Barrières, soutenait encore en 1840 l'édifice de l'Evêché, mais a été détruite à ce moment-là pour construire la prison. Le mur actuel de la prison est reporté plus en avant par-dessus le vieux passage du Muret qu'on laisse subsister sous une voûte. Mais on ignorait complètement qu'en avant de cette muraille on avait, encore à l'époque romaine, construit une deuxième ligne de remparts. Les fouilles ont permis de constater cet important ouvrage.

Sur l'emplacement de la cour du Muret, au haut du passage couvert par des maisons venant de la rue de la Fontaine, on a mis au jour une forte tour quadrangulaire. Les murailles de cet ouvrage, larges à la base en moyenne de 2 m. 70, étaient construites avec d'énormes matériaux réemployés, provenant d'édifices des premiers siècles. Ces matériaux se composaient principalement de grès ou molasses durs, ayant jusqu'à 1 m. de longueur sur 0 m. 80 de large, avec des assises de 0 m. 40 à 0 m. 50 de hauteur, de roches arrachées à des monuments, corniches, colonnes, bases, etc... Ces pierres étaient posées à sec, sans mortier, leur poids constituait une base solide. Les joints étaient remplis de terre et calés par des pierres moins importantes ou des briques. Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait de murs du haut moyen âge;

nous avons ensuite constaté que par-dessus ces bases s'élevait un mur maçonné moins épais (0,80 à 1 m. à la base), mais de facture romaine. Du reste, dans les joints, je n'ai recueilli que de la tuile et de la poterie romaine, mais aucun vase des époques subséquentes. Le mur maçonné était construit, non avec des cailloux roulés de

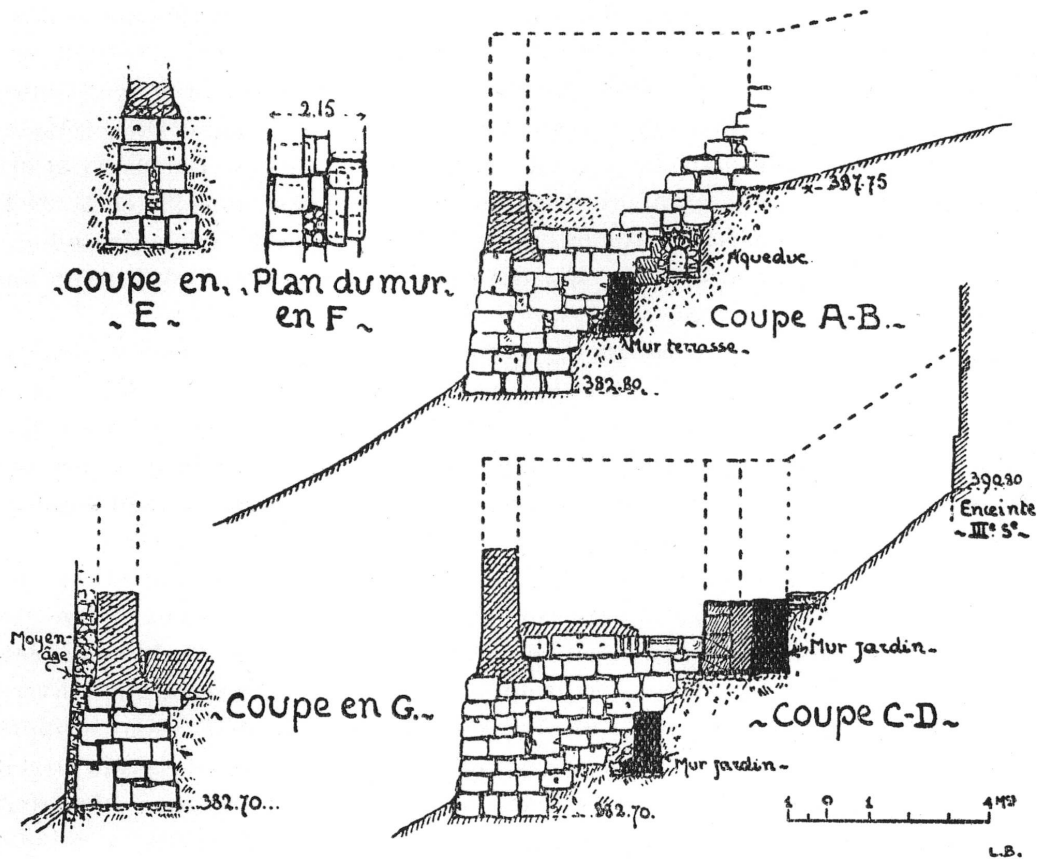


FIG. 7. — Coupes des murs de la fortification romaine.
A-B, C-D, E et F, murs de la tour; G, mur de la Courtine.

rivière, mais avec des serpentines et granits cassés au marteau, bien assisés, avec un mortier blanc abondant. Cette technique est semblable aux fondations de la période III, trouvées dans l'édifice de la rue du Soleil-Levant.

Nous n'avons que trois côtés complets de la tour et le début seulement du quatrième côté engagé sous les murs de l'Evêché. Elle mesurait extérieurement à la base en moyenne 9 m. 50, probablement sur 9 mètres dans l'autre sens. Par le fait de la forte déclivité du terrain, le soubassement en gros blocs montait par escaliers successifs. Cette base avait encore 3 m. à 3 m. 50 de hauteur, avec un fruit très prononcé, les assises étant posées avec des retraits successifs. Les faces de la tour

se prolongeaient par deux murs jusqu'à l'enceinte romaine supérieure. Grâce à des plans très exacts de l'ancien Evêché, dressés par Billon, nous avons pu relever leur tracé, marqué par un triangle avançant à l'angle de l'édifice. Le côté inférieur de la tour se prolongeait par une courtine qui s'étendait jusqu'à l'impasse bordant les maisons de la Taverne de la Madeleine, presque parallèlement à l'enceinte supérieure.

Pour établir la tour (*fig. 8, 13*), les constructeurs ont utilisé les murs plus anciens, ils ont construit par-dessus les fondations en terrasse, soit du côté de la rue de la Fontaine, soit du côté qui regarde les Barrières, où ils ont prolongé le mur en contrefort déjà signalé. Les coupes feront comprendre cette disposition intéressante (*fig. 7*, se rapportant au plan *fig. 6*). La face interne (côté des Barrières) était un peu moins large, mais elle était protégée par une deuxième muraille, sorte de barbacane, de 0 m. 80 d'épaisseur. A l'intérieur de la tour, nous avons distingué une division quadrangulaire maçonnée, qui devait former un réduit plus élevé contenant sans doute un escalier.

La muraille en maçonnerie sur le soubassement avait été conservée sur plus de 2 m. 30 de hauteur, au niveau de la place du Muret, face au lac; elle avait été englobée, puis doublée par un mur de maison au cours du moyen âge. En ce point elle mesurait avec la base encore 7 mètres. Nous ignorons son élévation primitive, nous ne pouvons savoir si elle était pourvue de créneaux, mais en comparant avec les niveaux du côté de la colline, elle devait mesurer au moins 8 à 9 mètres.

Quant à la courtine prolongeant la face lac de la tour, elle était établie de la même manière avec de lourds matériaux réemployés, quelques-uns de ces blocs dépassaient le mètre. Ce mur, au cours des siècles, a été doublé et modifié par places; au-dessus du magasin d'amphores il avait été aux deux tiers reconstruit avec les mêmes matériaux, mais maçonné jusqu'à la base. Cette dernière partie a offert la plus grande résistance aux démolisseurs. Les niveaux de base, de la tour à la Taverne, étaient presque horizontaux. La partie supérieure du mur en maçonnerie s'est retrouvée sur toute la longueur, mais conservée sur une moindre hauteur que vers la tour. A l'alignement de l'impasse de la Madeleine, le mur s'arrêtait d'une façon nette, il n'était prolongé que par un mur du moyen âge très ancien, épais d'1 m. 60 à la base, construit en assises de cailloux roulés posés en épis. C'est sans doute la première enceinte médiévale, probablement du XI^e siècle, qui a utilisé et développé l'ouvrage romain.

N'ayant pas reconnu à l'extrémité de cette courtine un mur de retour, nous nous demandions comment pouvait se terminer cette fortification du côté des Barrières, mais nous avons plus tard relevé un fossé, nettement coupé dans le sablon de la pente. Ce fossé, perpendiculaire à la courtine, barrait tout l'espace compris entre les deux enceintes dans la direction de l'ouest. Le profil du fossé n'est pas circulaire, mais est de forme angulaire avec une banquette du côté intérieur de la fortification.

Dans le secteur du bas, dans cette deuxième période, comme nous l'avons déjà dit, on avait nivelé les constructions du magasin d'amphores, pour établir un talus en dessous du mur, puis 5 mètres plus en avant on élevait un nouveau mur de soutènement qui forme un angle et se retourne du côté du lac (fig. 6, I). Il n'existait plus alors aucune construction, ceci pour permettre une meilleure visibilité au pied des fortifications.

Du côté de la rue de la Fontaine, il y avait cependant les traces d'un grand four à chaux avec au-devant un sol en mortier et chaux grasse. Ce four, encore romain, était construit avec des gros blocs de molasse à son entrée, le four proprement dit avec des cailloux de rivière non cimentés. Il avait une forme arrondie, creusé dans le sablon, devenu rouge par le fait de la combustion. Nous estimons que ce four, où nous avons recueilli des débris de moulures, d'inscription, beaucoup de fragments de tuiles, a été établi pour construire les fortifications supérieures, et que sans doute on y a fait disparaître, pour faire de la chaux, beaucoup de monuments calcaires provenant des édifices démolis.

Une constatation intéressante a pu encore être faite en dessous de la tour. Le sablon compact de la colline était entamé par une tranchée, on voyait les traces d'un profond fossé en direction diagonale. Ce fossé avait été remblayé encore à l'époque romaine; nous y avons recueilli des débris de vases, de lampe et de tuile antiques. Il ne correspond pas avec la fortification de la tour B, mais est orienté sur l'angle supérieur A de la première enceinte. Déjà à la fin du III^e siècle on avait creusé dans le flanc de la colline un barrage, qui fut remblayé au moment de la construction des nouvelles défenses.

Considérations générales. — De cet ensemble de relevés on peut déduire des faits importants sur les fortifications de Genève à la fin de l'époque romaine. Jusqu'au III^e siècle, des jardins en terrasse occupaient le versant de la colline, à son pied des

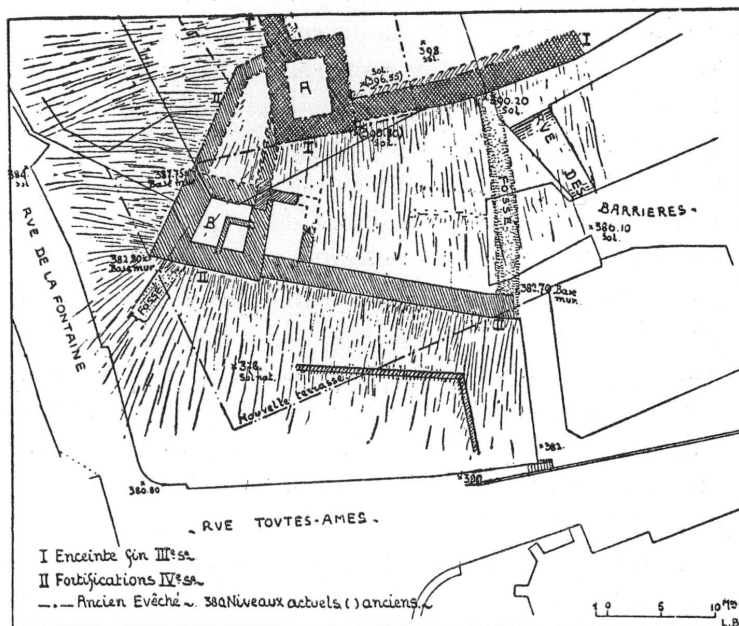


FIG. 8. — Plan de la double enceinte avec les tours A et B.

bâtiments commerciaux, principalement des magasins d'amphores pour le vin, étaient installés en face du port et de son marché. Dans la seconde moitié du III^e siècle, après les destructions et les incendies, l'enceinte réduite est établie¹. La description de l'ancien Evêché avant sa démolition signale la position de cette enceinte, qu'on croyait alors burgonde, elle est facilement reconnaissable sur les plans². Mais on ne nous dit rien sur la forme de l'angle saillant de l'enceinte, où il y avait sans doute une tour (*fig. 8 A*). Cette tour est marquée sur le plan de Billon qui a fait des sondages de cinq pieds et demi de profondeur à cet endroit en 1764³. Elle occupait l'emplacement de la chambre inférieure derrière la question, elle mesurait 8 mètres sur 6 au-dessus des fondations. Les murs de l'Evêché s'étaient servi de ces bases toutes préparées. Des cotes de niveau nous permettent encore d'établir l'altitude au pied de l'enceinte du côté du lac et dans cette cave.

Au cours du siècle suivant, pendant le IV^e siècle, ces premières fortifications furent perfectionnées et augmentées. Une deuxième muraille est élevée sur ce point. Entre la technique assez soignée de la première enceinte aux blocs bien assisés et les murs que nous avons retrouvés, simplement posés et grossièrement assemblés, il a dû s'écouler un assez grand intervalle de temps. On ressentit le besoin de mieux défendre cette position à l'angle de la citadelle et dominant le port. Ces nouvelles fortifications ne sont pas sans analogie avec celles que nous avons découvertes au *castrum* de Chancy, elles doivent appartenir à la même époque que ce *limes* secondaire du Rhône⁴. On sait qu'un grand effort de défense eut lieu pendant la fin du III^e siècle, après 293, sous Dioclétien, et plus tard encore pendant la seconde moitié du IV^e siècle, sous Valentinien I^{er}. A notre avis, ces secondes fortifications doivent appartenir à la fin du IV^e siècle; les maçonneries ont un mortier très semblable à celui que nous avons trouvé dans les murs de cette période à la rue du Soleil-Levant. Aucune monnaie n'est venue nous apporter des précisions. Il y a encore un autre argument pour reporter ces fortifications à cette date tardive. Les enceintes réduites des Gaules de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e n'ont pas de seconde muraille en avant du front. Cette disposition nous est venue de l'empire d'Orient; elle est appliquée très généralement là-bas et en particulier à Byzance dans l'enceinte de Théodose II. C'est le système des braies ou fausses braies qui fut plus tard copié par les Croisés pour leurs châteaux⁵. Il est le signe d'une très basse époque romaine. Genève étant le principal point d'appui de la ligne fortifiée du Rhône, barrant la route des Alpes et du midi, il était nécessaire de la munir de fortes défenses; nous en

¹ L. BLONDEL, « L'enceinte romaine de Genève », *Genava*, II, p. 109 sq.

² *Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève*, t. I, 1^{re} partie, p. 204 sq.

³ Archives d'Etat. Portef. plans n° 20 B.2 (Travaux).

⁴ L. BLONDEL, « La villa romaine et le castrum romain de Montagny-Chancy », *Genava*, VII, p. 138 sq.

⁵ A. BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 257.

avons la preuve ici. Il est regrettable que nous n'ayons aucune donnée sur le couronnement des murs; nous l'avons indiqué sans créneaux dans notre vue cavalière (fig. 9). Avec son double étage de murailles, la cité devait présenter un aspect imposant à cet angle saillant de la forteresse.

Au moyen âge, dès le XI^e siècle, on utilisa cette défense pour établir une nouvelle enceinte entourant le quartier autour de la Madeleine. Ces murs ont dû être reliés au mur de soutènement romain derrière l'église. Dès le XII^e siècle des maisons s'établirent sur la terrasse supérieure; les fondations de la grande habitation qui appartint plus tard à Mermet de Vufflens contre l'ancienne tour romaine, ont un appareil en épis de cette époque. Il est même certain qu'on établit au haut du passage du Muret (du côté de la rue de la Fontaine), par-dessus le mur de face est de la tour antique, une nouvelle tour carrée de 4 mètres de côté environ, sorte de réduit terminant l'extrémité de la courtine. Ce nom de Muret conserve bien le souvenir de ces fortifications à cet emplacement. Dans le bas du terrain j'ai retrouvé sous les cours quelques restes de maisons du moyen âge qui ne sont guère antérieurs au XIII^e siècle, ainsi que trois puits (fig. 6).

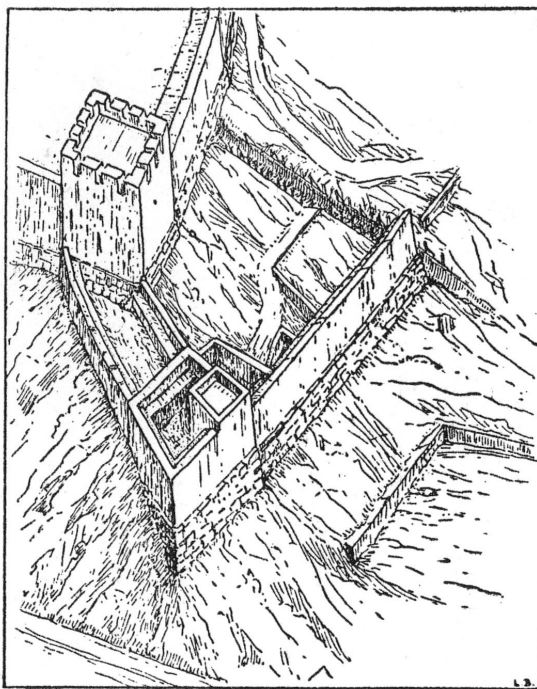


FIG 9. — Perspective cavalière de l'angle des fortifications romaines.

Fragments archéologiques. — Nous avons trouvé trois inscriptions latines. La première est un petit fragment d'une inscription à grands caractères de 8,5 cm. de haut, portant le mot SACE.. avec bord de cadre. La seconde est une stèle qui a servi de borne de propriété au moyen âge et dont la partie supérieure a été ébréchée. Elle mesure 38 cm. de large sur 87,5 cm. de haut, avec des moulures inférieures et supérieures incomplètes. On lit sur deux lignes, à la partie supérieure (lettres de 7 cm.), SACRUM, puis en dessous C. ATILIUS ATTICUS. Il manque la ligne supérieure indiquant la divinité. Le mot devait être très court, au plus 5 lettres; on aperçoit le bas des jambages d'un A, d'un R, puis d'un T ou I. Nous pensons qu'il faut restituer MARTI. Ce qui donnerait MARTI SACRUM C. ATILIUS ATTICUS. La troisième inscription est un bloc de roche de 1 m. sur 0 m. 70, avec des caractères de 13 cm. de haut sur une seule ligne encadrés par un beau cartouche. On lit L.D.D.D. soit *Loco dato decreto decurionum*. Malheureusement nous

ne savons pas à quel monument se rapporte cette donation faite par les décourions.

Les fragments d'architecture réemployés dans la fortification étaient nombreux, avec des traces de tenons métalliques; nous n'en avons conservé que quelques-uns

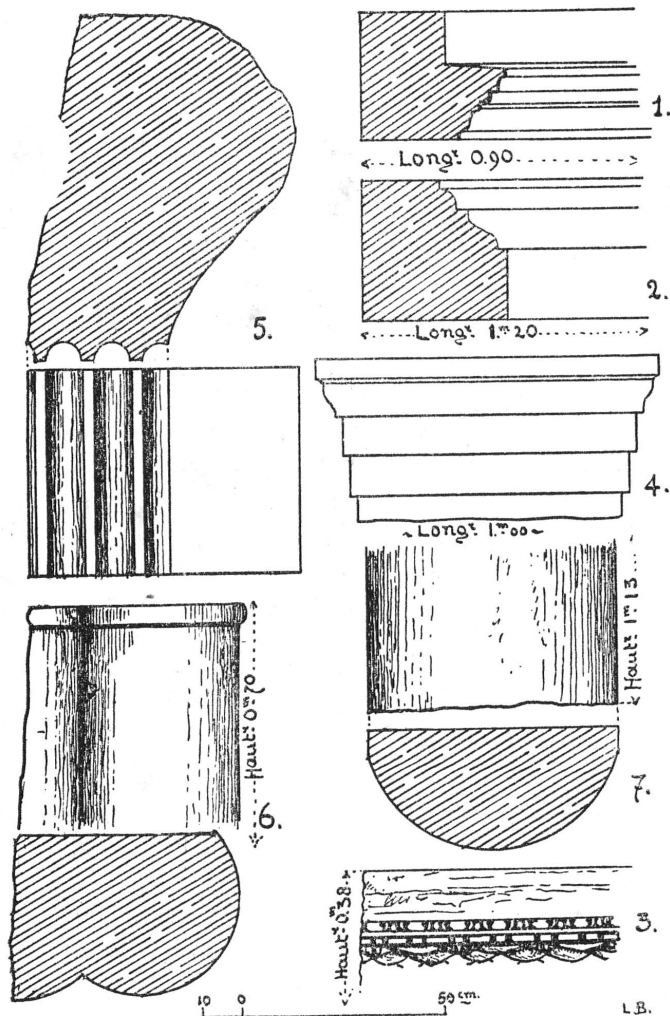


FIG. 10. — Fragments d'architecture trouvés dans les murs.

(fig. 10). Ils sont tous sculptés dans le calcaire du pied du Jura. Notons entr'autres: un fragment de moulure droite se rapportant à une base (fig. 10, 2), une moulure de corniche (fig. 10, 1), un fragment de corniche avec modillons, richement décoré (fig. 10, 3), un fragment considérable d'architrave profilé sur les deux faces, ayant appartenu à un arc ou porte monumentale (non conservé, fig. 10, 4), un fragment de pilastre d'angle en forme de queue d'aronde avec des cannelures de grand module de 9 cm. de large (partiellement conservé, fig. 10, 5), un fragment de double colonne ayant dû encadrer une porte avec moulure de la décadence (fig. 10, 6), 6 fragments de demi-colonnes de 29 cm. de large, rayon de 30 cm., morceaux ayant jusqu'à 1 m. 30 de longueur (partiellement conservés, fig. 10, 7), ces derniers se trouvaient à la base du mur de courtine, les uns à

côté des autres. Enfin les débris d'un grand fragment de corniche avec modillons (non conservé). Plusieurs de ces fragments appartiennent à des édifices civils ou religieux de fort module, qui semblent avoir été construits sur le haut de la colline et que l'on aura utilisés en les glissant sur la pente jusqu'aux murs en construction. On a employé aussi beaucoup de grès durs qui devaient former les parois de monuments, plusieurs semblent venir des carrières près des Voirons et de Fillinges.

Objets en fer. — Le terrain a mal conservé les objets métalliques. J'ai trouvé une hache qui est peut-être du moyen âge, un boulet en fer du XVI^e siècle; aucune monnaie n'a pu être recueillie.

Poteries. — La plupart des poteries ont été récoltées sur le marché, au magasin d'amphores. Il y avait un grand nombre de débris de vases à glaçure rouge, mais une seule signature a été trouvée dans les jardins du haut: OF MOMO, fabrique bien connue de la Graufesenque. Un graffite A sur vase de forme 37, un autre avec les lettres B.R.A. Notons un fragment de bol forme 37 avec décor à oves et médaillons, dans l'un Vénus debout tordant sa chevelure (type 172 ou 173 de Déchelette, provenance Lezoux); un fragment avec sujet, chien courant à gauche (type 927 de Déchelette, provenance Lezoux); plusieurs fragments de coupes avec feuilles lancéolées à la barbotine sur le rebord, sans doute de Lezoux. En bordure de la voie antique sous le magasin d'amphores, de nombreux fragments de vases sigillés. Entre autres: une moitié de coupe, forme 37, de Lezoux, avec sujets suivants: sanglier courant à droite (type 824), lièvre ou lapin courant à droite (type 942 ou 943), bestiaire, deux fois (type 633 ou 634); un autre fragment de vase, forme 37, avec cerf courant à gauche (type 871), chevreuil regardant en arrière (type 859), lionne à gauche prête à bondir (type 796). Ces deux vases sont du type à ornements cruciformes avec décor à métopes de la deuxième période (75 à 110 ap. J.-C.). Un fragment forme 37 avec un homme nu (type 391). Plusieurs fragments de vase forme 37 avec sujets suivants: Amour tourné à gauche (type 253), Mars ou héros nu tenant de la main gauche verticalement une lance (pas dans Déchelette), lionne bondissant à gauche (analogue au type 785), lévrier courant à gauche (type 932).

Pour la première fois j'ai trouvé des morceaux d'un vase d'une pâte jaunâtre, recouverte d'un vernis noir à reflet métallique, terre très fine, probablement de l'atelier de *Libertus* (Déchelette, I, 186). Indiquons quelques débris de poterie à couverte orangée, de basse époque, en vernis peu solide, et beaucoup de vases ordinaires à pâte blanche, jaune ou rosée, ayant appartenu à des coupes de forme ovoïde, des jattes à lait, sans signature, des flacons avec long col et anses droites de pâte rouge. Dans les séries en poterie grise et noire, un fragment de grand *dolium* à bord plat et de plus petits récipients avec couverte de vernis noir brillant. Un poids quadrangulaire avec une croix à la partie postérieure, une tuile de toit antéfixe avec volutes.

La série la plus intéressante concerne les amphores. Toutes celles que j'ai retrouvées dans le magasin — il y en avait quatre intactes, couchées sur le flanc, mais qui se sont brisées au moment de leur découverte — appartiennent au type 20 de Dressel, à grosse panse ronde¹. Les unes avaient des anses sans décor, les autres en terre plus blanchâtre possédaient des anses moulurées. La majorité ne portait pas de signatures de fabricants, elles doivent presque toutes appartenir à des

¹ C.I.L., XV, 2, pl. 2.

amphores vinaïres. Les signatures relevées sont les suivantes: P. SUSCI, au départ inférieur de l'anse, sur la panse¹; C. SEMPOL sur l'anse même, pour *C. Semp (ron) Policliti*²; M.M sur l'anse; M.I.M sur l'anse, deux exemplaires³; enfin une estampille indéchiffrable avec lettres cursives, on distingue I et S. La pièce la plus remarquable était une amphore presque complète avec des inscriptions au

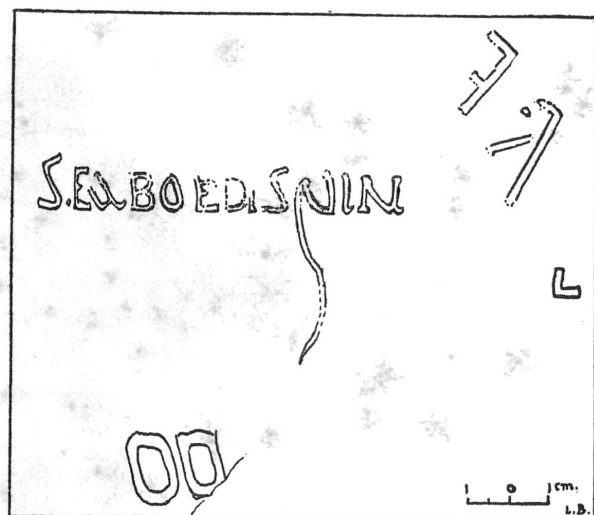


FIG. 11. — Inscription peinte sur amphore.

pinceau, de couleur noire, sur le haut de la panse, relativement lisible pour les premières lettres (*fig. 11*). Nous lisons S. EUBOIEDIS VINI. A droite, verticalement, des signes numériques ou un nom de commerçant, peut-être F. A. V (*ilici*), et en dessous la marque du poids C.C. Cette inscription est la première un peu complète trouvée à Genève, on en a recueilli de semblables à Augst et Vindonissa. Il faut l'interpréter: *Sapa Euboiedis vini*, vin cuit d'Eubée. On distinguait trois sortes de vin cuit, le *carenum*, moût réduit aux deux tiers,

la *sapa*, réduit à la moitié, et le *defretum*, à un tiers⁴. C'est donc une amphore contenant du vin cuit grec, provenant de l'île d'Eubée, vin bien connu dans l'antiquité. La provenance des autres amphores ne nous est pas connue, bien que les marques de fabrique se retrouvent à Rome et dans les Gaules⁵. Cette découverte confirme l'importance du commerce des vins sur notre place, commerce qui s'étendait non seulement aux Gaules, mais à toute la Méditerranée et probablement à l'Espagne. Ce dépôt, détruit définitivement au moment de la construction de la muraille du IV^e siècle, était en relation avec les transports par eau, il était situé en face du port et du marché qui bordait la rive.

Sépultures. — On a retrouvé deux squelettes à la hauteur de la cour, sur les Barrières, en terre libre sur le sable, l'un était orienté N.-S., tête au N.; ils doivent appartenir à la fin de l'époque romaine (*fig. 6, S*).

¹ Trouvée à Autun, C.I.L., XIII, 3.485, p. 59.

² C.I.L., XIII, 3.464, p. 58.

³ M.M. cf. C.I.L., XIII, 3.322, p. 52; M.I.M. cf. C.I.L., *ibid.*, 263, p. 49, trouvée à Nyon, Besançon, Autun, Trion, etc...

⁴ DAREMBERG ET SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités*, t. V, p. 920.

⁵ Nous avons aussi trouvé un bouchon en terre cuite, fermeture d'une amphore.

MOYEN ÂGE.

Rue Traversière. — La ville a fait établir une place pour garer les automobiles le long de la rue Traversière, en dessous des terrasses de la rue Calvin. On a remis au jour les fondations des maisons qui avaient été démolies avant 1920. Notre attention s'est portée en particulier sur l'étroit passage qui reliait dès le moyen âge la rue Traversière (autrefois rue de Villeneuve, puis Punaise) aux escaliers descendant de l'immeuble n° 11 rue Calvin. Au moment de la réfection du mur de terrasse, en 1921, on a découvert plusieurs étages de murs et les traces d'un puits. Il y a de fortes présomptions que la ruelle à laquelle se rattachait encore une servitude de passage au profit du n° 13 rue Calvin contournait l'enceinte du XI^e siècle et qu'elle n'est que la survivance d'un très ancien droit militaire de sortie, à l'extérieur des remparts. Ce passage est mentionné en 1357¹. Du côté du Perron, les propriétés et le fief appartenaient aux nobles Tavel, qui possédaient aussi la porte du Perron (Fort-de-l'Ecluse). La ruelle aboutissait à des escaliers descendant des « murs antiques » derrière la maison de Nicolas et Pierre de Begnin (*gradus lapideos descendente de curtile de Bignin*). En 1391, Humbert Fabri, successeur des de Begnin, a une maison rue de Bornuel (rue Calvin), avec ses appartenances, puits et jardin « *quibus exitur ab orto predicto usque quarreriam Villenova et platea parva cum dicto puteo* »².

Le passage est déjà mentionné en 1281 dans un acte de Vullierme de Cartigny, clerc, et l'on peut remonter la provenance d'une de ces maisons de Villeneuve jusqu'en 1267³.

Ces fouilles ont été peu profondes, nous avons cependant pu remarquer que le mur sur le passage avait 70 cm. de large et que sous le passage il y avait de la terre noire avec des tuiles et poteries romaines. Plus haut, contre les terrasses en A (fig. 12), il y avait des maçonneries doubles assez épaisses (en A, 1 m. 15, en B, 1 m. 80). Nous n'avons pas retrouvé de véritable enceinte, il est probable que les maisons

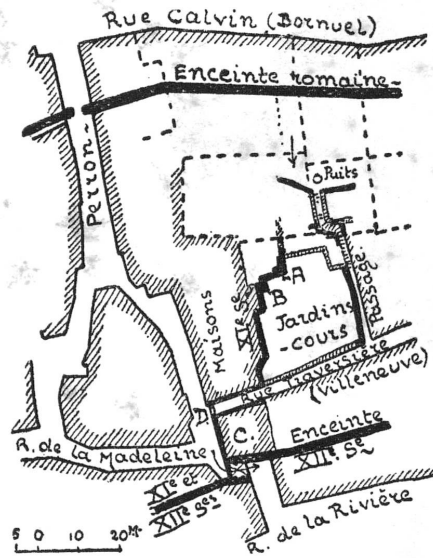


FIG. 12. — Tracé de l'enceinte du XI^e siècle au Perron.

¹ Archives d'Etat. Chapitre Gr. 18, f° 38 v° et R. Chapitre recon. 42 et 110.

² *Ibid.* Chapitre, Gr. 17, n° 410.

³ *Ibid.* Chapitre, Inventaire I, f° 27.

donnant en façade sur le Perron formaient par derrière sur les jardins une muraille, comme cela a longtemps été le cas à Saint-Gervais. Ce fait expliquerait ces murs renforcés qui se prolongent contre les terrasses du haut. Du reste, un acte de 1304 de Thomasset Dardellat, sur le Perron, indique la rue pour la face antérieure de sa maison, alors qu'à «l'extérieur» il y a un jardin et un chosal¹. A la suite de ces murs de maisons il existait encore au XVIII^e siècle une arcade par-dessus la rue Traversière qui faisait la liaison avec la maison du Fort-de-l'Ecluse (*fig. 12, D*). Ceci explique le fait que les Tavel avaient des immeubles des deux côtés de la rue, que cette propriété devait exister avant la construction de la rue de Villeneuve à la fin du XII^e siècle.

Quant à l'arcade et maison du Fort-de-l'Ecluse au bas du Perron, elle est déjà citée en 1271 au lieu dit «Le port», elle est aussi qualifiée de lieu dit «En Muricier» au XIV^e siècle (*fig. 12, C*)². C'était une vraie porte de ville qui a joué un rôle dans l'attaque de 1307³.

Avec les fouilles faites sous l'Evêché, nous arrivons peu à peu à reconstituer le tracé de la première enceinte du XI^e siècle, englobant le quartier autour de la Madeleine avec le Perron et les Barrières comme voies d'accès. Il ne faut pas la confondre avec la grande enceinte de la fin du XII^e siècle qui se servira d'une partie de ces murs.

Restauration de la chapelle des Macchabées.

Depuis ces dernières années, l'état des façades de la chapelle des Macchabées avait beaucoup empiré, les matériaux employés dans la dernière restauration commencée en 1878 et terminée en 1884, étaient d'une qualité très médiocre, plus mauvaise même que les anciennes molasses du lac. Les adjonctions faites à cette époque, comme la galerie du toit et les pinacles, s'étaient fortement désagrégées. Sous la direction de M. Frédéric Gilliard, architecte, on a dû procéder au remplacement des pierres délitées, supprimer la galerie supérieure, qui au point de vue esthétique coupait la ligne du toit et causait des infiltrations provenant des eaux pluviales. Cette galerie était surtout malheureuse du côté de la façade de Saint-Pierre où elle introduisait une ligne horizontale qui diminuait l'élévation du fronton triangulaire. On a rétabli le toit suivant les données précédant les restaurations du XIX^e siècle.

Ces travaux ont permis de faire de nombreuses constatations sur les états successifs de transformation de cet édifice. La face nord regardant Saint-Pierre n'ayant pas été modifiée, on a pu se rendre compte de la hauteur des corniches primitives, qu'une première galerie avec bahut plein, surélevée dans la suite,

¹ Archives d'Etat, Chapitre, Inventaire I, f^o 10.

² *Ibid.*, Evêché, R. 16. Clercs du chœur Extr. 7, f^o 49.

³ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, p. 29-30.

couronnait cette chapelle. Un trou pour l'écoulement des eaux indiquait encore l'emplacement d'une gargouille au premier niveau de corniche. Le pignon élevé qui fait face à la Cour Saint-Pierre est plus récent, il n'est pas lié au reste de l'édifice. Pour établir la galerie de ce côté-là, les derniers restaurateurs avaient doublé et modifié la corniche supérieure. Les différentes parties de la chapelle ne sont pas toutes de la même époque, il a dû y avoir d'importantes modifications postérieures. La face nord semble même être plus ancienne, comme si on avait utilisé une construction précédente.

Malheureusement, les documents écrits sont muets en ce qui concerne la construction de la chapelle. On ignore la date du début des travaux et le nom du maître d'œuvre. Viollet-le-Duc croyait que cet édifice datait du commencement du XIV^e siècle, mais les profils ne peuvent confirmer cette assertion¹. D'autre part, les rares documents connus indiquent que, si l'acte authentifiant la donation du cardinal de Brogny est du 23 mars 1406, la chapelle était déjà terminée en 1405. Même la fondation de la chapelle de Saint-Sébastien, dans cet édifice, date aussi de 1405. Le gros œuvre tout au moins était entièrement terminé.

On peut se demander si, avant la chapelle de Brogny, il n'y avait pas déjà une autre chapelle dont on aurait utilisé au moins le mur touchant la cathédrale. Ce terrain appartenait au chapitre et se trouvait sur une partie du cimetière de Sainte-Croix. Au moment de la fondation de la chapelle de Saint-Sébastien, dont nous avons parlé, il est dit expressément de la chapelle du cardinal « *infra et juxta ecclesiam Gebenn. in cimisterio Ste. Crucis constructa* ». L'acte de cession du chapitre ne nous est pas parvenu. D'autre part Besson dit à propos de l'autel de Saint-Théodule « qu'il était anciennement contigu à l'église et qu'il avait été transféré à l'autel de Saint-André lorsque le cardinal fit bâtir sa chapelle »². Cette chapelle de Saint-Théodule et Saint-Maurice avait été fondée par le chanoine Girard Tavel en 1365 « *prope et juxta fores ecclesie Sti. Petri* », soit près des portes de la cathédrale. Elle continua à appartenir à la famille Tavel. Fait intéressant, nous retrouvons cette chapelle, plutôt cet autel, en 1491, transférée au même emplacement dans la chapelle du cardinal: « *capella sive cappellanie Sti. Theodoli in capella Dni. cardinalis ostiensis ecclesie Gebenn. contigue ad altare Sti. Sebastiani fundate et dotate per nobiles Tavellos* », ce qui prouverait l'assertion de Besson³. Nous ne savons s'il y avait vraiment une chapelle ou un simple autel, mais la tradition s'en était conservée, puisqu'en 1471, sans doute en répétition d'un acte plus ancien concernant les droits féodaux des seigneurs de Genthod approuvés par l'évêque, il est dit que cet acte est passé à Genève « *ante ecclesiam cathedralem Sti. Petri, videlicet ante capellam Sti. Theodoli* »⁴.

¹ Rapport ms. au Conseil administratif de la ville, du 11 mars 1874.

² BESSON, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, etc...* 1759, p. 81.

³ Archives d'Etat. Chapelle Saint-Théodule à Saint-Pierre, Gr. 1.

⁴ *Ibid.* Genthod fief, R. 1.

Il n'est donc pas impossible qu'une chapelle, peu importante il est vrai, ait déjà fait saillie à l'angle de la cathédrale avant celle du cardinal de Brogny.

Un deuxième point a retenu notre attention, celui des galeries supérieures. Viollet-le-Duc et les restaurateurs du XIX^e siècle affirment qu'ils ont retrouvé les traces de cette galerie, ce qui les a conduits à la rétablir. Nous avons recherché dans les comptes de la chapelle s'il en était fait mention, et nous avons trouvé qu'en effet ces galeries avaient existé jusqu'en 1450 ¹.

A cette date on établit un petit toit en charpente sur les ambulatories (*ambulatoria*) supérieurs de la chapelle, afin qu'il ne pleuve pas sur les murs. On achète une brouettée de poutres (*lons*), trois douzaine de lattes, un chevron et 2000 clous (*clavini*). De plus, pour la couverture de ces ambulatories, il est acheté une fois 350 grandes tuiles, mais on mentionne encore d'autres charrois de tuiles de la Fusterie à la chapelle. Dans le détail il est indiqué deux brouettes de grès pour la couverture et on doit construire un monte-charge, une maisonnette pour les outils et le matériel. Le mortier employé à la couverture des murs est mélangé à du sang de bœuf et autres matières, entre autres de l'acide. En même temps il est acheté une fois quatre pierres de grès d'Archamp à poser « *super crenellos muri capelle* » et plus tard une cinquième pierre de grès achetée à Pierre Fabri. Suit toute une liste de journées de charpentiers pour la toiture des ambulatories, aussi des journées de maçons comme Raymond Janin (*latomus*) et Pierre Cochet.

Ces travaux sont importants; on ne s'est pas contenté de placer un pan de toit sur les galeries, mais on a modifié la toiture jusqu'au faite et certainement changé le pignon de la chapelle désigné par les créneaux. Pour finir on déplace le campanile et on achète 4 livres de fer pour faire les canaux qui recevront l'eau de la chapelle (*aquam supra capellam*). Raymond Janin semble bien être l'entrepreneur de l'œuvre.

D'après le nombre de clous employés on peut déduire que la galerie supérieure ne faisait pas tout le tour de la chapelle. 2000 clavins (clous) représentent environ 2000 tuiles; si l'on compte 45 tuiles par mètre carré, ce chiffre correspond aux trois côtés de la chapelle, soit une longueur linéaire de galerie de 39 mètres sur 1 m. 10 de largeur. Il n'y aurait pas eu de galerie sur la face regardant la cour Saint-Pierre. Cette constatation correspond aux relevés faits en cours de restauration. Quant au grand fronton ou pignon, il a dû être établi au même moment, il n'est pas lié aux autres maçonneries. Au bout de moins de 50 ans les intempéries ont démontré que cette galerie était préjudiciable au monument. Rétablie en 1884, cette même galerie a dû être supprimée pour les mêmes causes en 1939, soit de nouveau 55 ans après sa reconstruction.

Le campanile, certainement en bois, a été changé de place, il devait primitive-

¹ Tous les renseignements suivants proviennent des Comptes de la chapelle des Macchabées, aux Archives d'Etat, n° 8, pour 1450-1451.

ment être sur le faite du toit là où est le pignon ; il fut transporté du côté du vent. Cette indication nous est fournie par le compte de 1479. A cette date on détruit cette petite tour (*parva tornella*) sur le toit de la chapelle du côté du vent. Dans la suite on continue cependant à parler de la cloche de la chapelle qui fut peut-être transportée sur la tourelle d'escalier. Dès le début il est question de cette tourelle d'escalier, qui est couverte en 1427-1428 de tuiles spéciales coupées (*tegulae copatae*). Nous savons que la cloche donnée par Brogny en 1405 fut transportée à la tour du pont du Rhône pour compléter les timbres de l'horloge qui étaient insuffisants. Elle disparut dans l'incendie des ponts en 1670¹.

Jusqu'en 1455, il n'y avait pas de sacristie particulière pour la chapelle. Cet édifice pentagonal a complètement disparu, on en a retrouvé les fondations derrière l'abside de la chapelle ; son plan est indiqué par le dallage et les clôtures devant la nouvelle entrée ouvrant sur le chœur. Après un accord avec le chapitre, propriétaire du terrain, on posa la première pierre de la sacristie en mai 1455. Pierre de la Maison (*De Domo*) en fut le constructeur. En 1456 sa couverture était terminée, on pose une croix de pierre sur le pinacle. François de Versonnex fut le grand bienfaiteur qui fournit les fonds nécessaires pour édifier cette sacristie².

Un travail important fut décidé en 1445 entre le chapitre et les archiprêtres de la chapelle, c'était l'abaissement du sol de la place et de la rue, dès l'entrée de la cathédrale jusqu'à Sainte-Marie-la-Neuve (Auditoire) qui dépendait aussi de la chapelle du cardinal. Mais ce travail dura plusieurs années, car on en retrouve les dépenses dans les comptes de la fabrique de Saint-Pierre en 1477 et aussi dans les comptes des Macchabées en 1471³. A cette dernière date on voit qu'on transporte la terre du cimetière de Notre-Dame-la-Neuve hors les murs de la ville. Ce cimetière dut être supprimé à cette époque.

Nous n'avons pas l'intention de rappeler les nombreuses mentions de réparations et les travaux qui ont été exécutés à l'intérieur de la chapelle, ils nécessiteraient une étude spéciale. Mentionnons seulement que les stalles furent faites par « le maître des formes » (non cité) en 1471, qu'en 1429 maître Rolesquino, charpentier, change de place l'image de la sainte Vierge, que la même année le serviteur de maître Guillaume Perrier (*Perrerio*) et du « maître des images » répare et nettoie cette image de Notre-Dame et les images (statues) du tombeau du cardinal, pendant 6 jours. Il y a de nombreux travaux pour les verrières et les peintures.

¹ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, p. 39.

² Archives d'Etat. Comptes des Macchabées, nos 9 et 31. *Obituaire des Macchabées : Acad. Salésienne*, Mém. t. XVII, p. 285.

³ Comptes Macchabées nos 7, 11 primo. Comptes de la Fabrique de Saint-Pierre 1477-1478. On voit aussi qu'en 1470 le chapitre accorde une place pour faire une chapelle contiguë à N.-D. la Neuve, faisant face à une autre chapelle déjà existante, en compensation de l'élargissement d'une place faite par les chapelains de la chapelle du cardinal et la construction d'un « viret » à l'usage de la maison des matriculaires. Chapitre Reg. des délibérations 3, 16 nov. 1470.

Ces quelques extraits des comptes montrent que la chapelle de Brogny a été souvent transformée au cours des siècles. Le monument qui nous est parvenu est le résultat d'époques diverses, mais les modifications les plus importantes, mises à part les restaurations récentes, datent surtout du XV^e siècle. Pour notre part nous ne saurions voir une influence méridionale dans la conception de ce monument, mais bien plutôt une bourguignonne mélangée à des éléments locaux savoyards. Les restaurateurs du XIX^e siècle, inspirés par Viollet-le-Duc, se représentaient cet édifice comme une sainte chapelle avec une ornementation très riche, alors que les restaurateurs actuels lui ont préféré une silhouette plus simple, plus conforme aux traditions de notre région. Je crois que si l'intérieur de la chapelle a été traité avec une ornementation très fouillée et colorée, dès le début, l'extérieur, malgré les galeries qui devaient être très simples, ne fut jamais aussi décoré qu'on voulut le croire.

Le terme de Macchabées, qui est employé dès le milieu du XV^e siècle, reste une énigme. Bien qu'il y ait eu des reliques des saints Macchabées transportées à la Réforme à Annecy, il faut remarquer que cette appellation servait à désigner principalement les archiprêtres de la chapelle. On désigne dans les actes ces archiprêtres sous le nom de « révérends Macchabées ou sieurs Macchabés ». En 1453, Jacques Brun, chapelain de la collégiale des Macchabées, présente une requête, au nom des prêtres de Notre-Dame, « vulgairement appelés Macchabés »; les onze chapelains de cette chapelle sont dénommés Macchabés. La chapelle de Brogny est donc la chapelle du collège des prêtres Macchabés¹.

Pour terminer, une réflexion au sujet du petit bas-relief représentant des pourceaux avec leur gardien, sujet qui est à l'origine de la légende de Brogny, gardien de pores dans son enfance. Nous avons d'abord pensé qu'il pouvait s'agir d'une scène de l'enfant prodigue, ou de la représentation de la saison de la glandée, soit l'automne. Mais cette sculpture, qui a été complètement reconstituée, se trouve placée sous la console d'une niche qui devait abriter une statue; il serait plus logique qu'elle soit en rapport avec les attributs du saint représenté. Dans ce cas ce serait la statue de saint Antoine qui aurait occupé cette niche surmontée d'un dais qui a subsisté, et non celle du cardinal comme on le croyait en 1845².

Immeuble Taconnerie 3. — La société immobilière de la Taconnerie ayant racheté cet immeuble, l'a fait entièrement restaurer et rétablir dans son état primitif. Cet immeuble est composé de deux maisons avec une seule entrée. Il présente deux étages avec fenêtres en accolades, on lui a rajouté deux étages au XVII^e siècle. La maison de droite est plus ancienne, de cinquante ans au moins, que celle de

¹ Archives d'Etat, Ms. Hist. 53, p. 9, 96, 97, 109.

² *Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève*, t. IV, p. 41.

gauche; elle doit être du milieu du XV^e siècle. Les arcs de la boutique de droite ont été retrouvés derrière les boiseries du magasin, alors que l'arc de gauche a dû être reconstitué. Sur le relief Magnin il porte encore cette arcade. Le monogramme I.H.S. sur la porte ogivale provenait sans doute d'ailleurs, car il était sculpté sur un bloc qui bouchait un petit guichet surmontant l'entrée. On peut se féliciter du soin apporté à cette restauration.

XVIII^e SIÈCLE.

La ville de Genève, propriétaire, a fait restaurer le n^o 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. Cette maison provient de la fondation Grenus. Ses belles sculptures en mascarons ont été scrupuleusement rétablies.

La face de la maison Cayla (Taconnerie 10), regardant la rue de l'Hôtel-de-Ville, a aussi été restaurée conformément aux détails d'architecture existants.

M. Dominicé a fait restaurer sa maison, n^o 6, Taconnerie. Les têtes sculptées couronnant les fenêtres du 1^{er} étage, très abimées, ont été remplacées par des figures représentant des personnages de sa famille. Cette maison date de 1778.

